

Les Talens Lyriques

L'Ensemble de musique instrumentale et vocale **Les Talens Lyriques** a été créé il y a vingt ans par le claveciniste et chef d'orchestre Christophe Rousset, qui, en choisissant ce nom (sous-titre d'un opéra de Rameau *Les Fêtes d'Hébé*, 1739), témoigne de son attrait pour le 18ème siècle.

Défendant un large répertoire allant du début du 17ème siècle à la fin du 18ème siècle avec une prédilection pour l'opéra, l'Ensemble s'attache à éclairer les grands chefs-d'œuvre de l'histoire de la musique baroque européenne, à la lumière de chaînons manquants méconnus. Ce travail musicologique et éditorial reste l'une des originalités des Talens Lyriques, qui connaissent, grâce à la recréation de ces inédits, de grands succès publics et critiques.

Les Talens Lyriques se sont ainsi imposés depuis deux décennies comme l'un des ensembles français les plus recherchés sur les scènes musicales du monde entier. Ensemble « à géométrie variable », il réunit musiciens et chanteurs, professionnels confirmés ou en début de carrière, tous passionnés par l'interprétation de ce patrimoine musical baroque et classique oublié.

Les Talens Lyriques voyagent ainsi, de **Monteverdi** (*L'Incoronazione di Poppea*, *Il Ritorno d'Ulisse*), Cavalli (*La Didone*, *la Calisto*) à **Haendel** (*Scipione*, *Riccardo Primo*, *Rinaldo*, *Admeto*, *Giulio Cesare*, *Serse*, *Arianna*, *Tamerlano*, *Alcina*, *Ariodante*, *Semele*) en passant par **Lully** (*Persée*, *Roland*, *Bellérophon*), **Desmarest** (*Vénus et Adonis*), **Mondonville** (*Les Fêtes de Paphos*), **Cimarosa** (*Il Mercato di Malmantile*, *Il Matrimonio Segreto*), **Traetta** (*Antigona*, *Ippolito ed Aricia*), **Jommelli** (*Armida abbandonata*), **Martin y Soler** (*La Capricciosa Corretta*, *Il tutore burlato*), **Mozart** (*Mitridate*, *Die Entführung aus dem Serai*, *Così fan tutte*), **Salieri** (*La Grotta di Trofonio*), **Rameau** (*Zoroastre*, *Castor et Pollux*, *Platée*, *les Indes Galantes*) ou **Gluck** (*Bauci e Filemone*)...

En parallèle, l'Ensemble explore d'autres formes musicales de la même époque (le motet, le madrigal, la cantate et les airs de cour) ainsi que le répertoire sacré (oratorio, messes, *Stabat Mater*, *Leçons de Ténèbres*, *Litanies*).

Depuis quelques années, l'Ensemble interprète également les œuvres de la toute fin du 18ème siècle ainsi que les débuts du Romantisme, avec notamment **Cherubini** (*Médée*), **Garcia** (*Il Califfò di Bagdad*), jusque Berlioz, Massenet ou Saint-Saëns.

La recréation de ces œuvres est indissociable d'une collaboration étroite avec des metteurs en scène tels que Pierre Audi, Jean-Marie Villégier, David McVicar, Eric Vigner, Ludovic Lagarde, Mariame Clément, Jean-Pierre Vincent, Laura Scozzi, Marcial di Fonzo Bo, Claus Guth etc.

En 2011/2012, ils se produisent notamment à l'Opéra de Dijon (*Così fan tutte*), au Capitole de Toulouse (*Les Indes galantes* de Rameau) au Théâtre des Champs Elysées à Paris (*Médée* de Cherubini) au Theater an der Wien (*Il ritorno d'Ulisse* de Monteverdi), et en tournée européenne (Wigmore Hall de Londres, Cité de la Musique, Opéra Comique, Auditorium de Lyon, Théâtre de Lorient, Wiener Konzerthaus, Halle Händel-Festspiele, Opéra Royal de Versailles, Festivals de Namur, Sorèze, Beaune, Sablé, Vézelay, Bremen, Porto, Alte Oper Francfort, salle Pleyel, Opéra de Lausanne, Victoria Hall de Genève,...)

La discographie comprend une quarantaine de succès, enregistrés chez Erato, Fnac Music, Auvidis, Decca, Naïve, Ambrosie, Virgin Classics et maintenant Aparte.

En 1994, Les Talens Lyriques réalisent la bande-son du film Farinelli, et en 2001, ils ont reçu une Victoire de la Musique Classique.

Depuis 2007, Les Talens Lyriques s'emploient à faire découvrir la musique baroque à des jeunes en proposant des résidences pédagogiques dans des collèges parisiens.

Les Talens Lyriques sont soutenus par le Ministère de la Culture et de la Communication et la Ville de Paris. Par ailleurs, ils reçoivent le soutien de la Fondation Annenberg - Gregory et Regina Annenberg Weingarten, du Groupe Primonial et du Cercle des Mécènes.”

Les Talens Lyriques sont membres fondateurs de la FEVIS (Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés) et du PROFEDIM (Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique).

<http://www.lestalenslyriques.com>

Janvier 2012